

## Les contacts à votre écoute

**Avant de nous contacter, nous vous invitons à consulter les questions les plus fréquentes disponibles sur votre [Espace personnel Enim](#) [1]. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous avez alors la possibilité de nous contacter par courriel, téléphone ou courrier, grâce aux coordonnées mentionnées ci-dessous.**

### Bon à savoir

Votre [Espace personnel Enim](#) [2] reste votre meilleur allié pour réaliser toutes vos démarches avec l'Enim. Vous pouvez également vous connecter sur votre compte [améli.fr](#) pour réaliser vos démarches liées à la santé. [En savoir plus](#) [3].

### Nous contacter par courriel

Identifiables selon l'objet de votre demande, des adresses courriel sont mises à votre disposition :

- [ue.mine\]ta\]etnas](#) [4]
- [ue.mine\]ta\]etiarter](#) [5]
- [ue.mine\]ta\]elaicos.noitca](#) [6]
- [ue.mine\]ta\]sereirrac-srueyolpme](#) [7]
- [ue.mine\]ta\]noitneverp](#) [8]
- [ue.mine\]ta\]pmta](#) [9]
- [ue.mine\]ta\]noitamalcer](#) [10]
- [ue.mine\]ta\]xueitnetnoc](#) [11]
- [ue.mine\]ta\]elbaimasruocer](#) [12]

### Bon à savoir

Vous avez également la possibilité d'échanger par voie électronique avec un conseiller Enim de façon simple et totalement sécurisée grâce à votre [Espace personnel Enim](#) [2]. [En savoir plus](#) [3].

### Nous contacter par téléphone



Il vous sera demandé de choisir entre différents thèmes afin que votre appel puisse être dirigé vers le bon interlocuteur :

- **Choix 1** : Santé
- **Choix 2** : Accident de travail ou Maladie Professionnelle
- **Choix 3** : Retraite - Pensions
- **Choix 4** : Action sociale
- **Choix 5** : Recouvrement
- **Choix 6** : Cotisations (carrières, validation de services, [surclassement](#) ⓘ

collaborateur)

[13] et conjoint

Les horaires de la plateforme téléphonique sont ceux de la métropole. Pour contacter l'Enim depuis l'outre-mer, veuillez vous référer aux horaires d'ouverture en fonction de votre localisation :

### Départements d'outre-mer (DOM) :

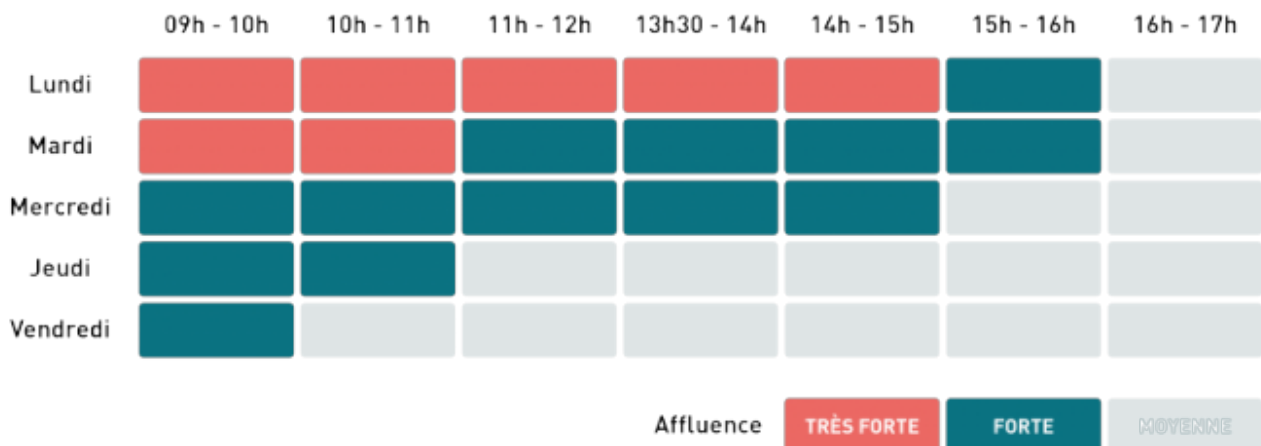
- **Guadeloupe** : De 4h à 7h et de 8h30 à 12h
- **Martinique** : De 4h à 7h et de 8h30 à 12h
- **Guyane** : De 5h à 8h et de 9h30 à 13h
- **La Réunion** : De 12h à 15h et de 16h30 à 20h

### Collectivités d'outre-mer (COM) :

- **Saint-Pierre et Miquelon** : De 6h à 9h et de 10h30 à 14h
- **Nouvelle-Calédonie** : De 19h à 22h et de 23h30 à 3h
- **Polynésie française** : De 22h à 1h et de 2h30 à 6h

### Les périodes d'affluence téléphonique à l'Enim

Pour éviter les temps d'attente, nous vous invitons à contacter l'Enim en privilégiant les horaires avec une affluence moyenne :



### Nous contacter par courrier postal

**Tous vos courriers postaux sont à envoyer à une seule et même adresse :**

Enim  
27 quai de Solidor  
CS 31854  
35418 Saint-Malo Cedex

### Rencontrer un conseiller

Vous avez également la possibilité de vous rendre dans l'un des accueils de l'Enim pour bénéficier d'un accompagnement avec un conseiller.

- **Saint-Malo** :

Arsenal de la marine - Quai Solidor - 35415 Saint-Malo  
*Avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h*

- **Lorient :**

33 Boulevard Cosmao Dumanoir - 56100 Lorient  
*Avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h*

- **Paimpol :**

1 bis rue Pierre-Loti - 22505 Paimpol  
*Avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h*

### **Comment prendre rendez-vous ?**

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Fixez un rendez-vous directement depuis votre [Espace personnel Enim](#) [2] en vous rendant dans le menu situé à droite de votre espace personnel, puis en cliquant sur « Prise de rendez-vous ».
- Contactez notre plateforme téléphonique au 0809 54 00 64 (*Service gratuit + prix appel, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine*).

Les accueils du Service Social Maritime (SSM) restent également ouverts et accessibles au public. Pour localiser l'accueil du SSM le plus proche, [rendez-vous ici](#) [14].

**URL source:** <https://www.enim.eu/lenim/votre-ecoute>